

L'Adresse—M. Gleave

suggestions aux leaders des partis d'opposition. Dès que nous aurons terminé le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, demain soir ou mercredi soir, nous allons présenter un programme. Ensuite, nous étudierons les articles inscrits à l'ordre du jour. Nous allons essayer de trouver une solution valable au problème de l'incompatibilité dans l'emploi du temps de la Chambre. Nous allons traiter des questions économiques et autres, y compris, celle des subsides que la Chambre doit étudier. Au moins, il faut que la Chambre ait l'occasion de traiter de cette question. Ensuite, il y en a une autre qui revêt une très grande importance: la peine capitale. Nous allons mettre toutes ces questions dans la balance et présenter à la Chambre un programme équilibré. Le gouvernement a déclaré, dans le discours du trône et dans les discours des ministres, qu'il était prêt à présenter un programme à la Chambre et à accepter les conséquences de sa situation minoritaire. Nous entendons respecter notre engagement. Le gouvernement proposera et la Chambre disposera. Voilà les règles du jeu que j'accepte sans restriction et avec enthousiasme et que je veux observer.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'imiter les députés qui m'ont précédé en vous disant tout le plaisir que j'ai de vous voir reprendre vos anciennes fonctions d'Orateur de la Chambre. Dans mon discours de cet après-midi, je voudrais parler surtout des agriculteurs et de l'agriculture. Voici d'abord quelques observations générales sur le discours du trône, qui est, pourrait-on dire, une sorte de déclaration d'intention du gouvernement. Celui-ci y expose son jugement sur l'économie canadienne et sur la situation actuelle des Canadiens. Le discours du trône mentionne les besoins des Canadiens et certains états de chose auxquels il faut remédier. Il s'agit donc d'un programme d'envergure, qu'on ne saurait réaliser tout de suite d'un coup. Comme dans la plupart des affaires humaines, nous devons nous armer de patience. Beaucoup de Canadiens, je crois, n'en ont pas autant que certains d'entre nous.

Permettez-moi de souligner quelques points de ce discours. Il y a l'accès aux marchés étrangers. On s'attend à une augmentation des exportations de céréales. On s'engage à augmenter les emplois. Il est question des travaux d'immobilisation. Il est temps de les reconnaître. Selon le discours du trône, une attention particulière sera accordée aux quatre provinces de l'ouest. Il y est question d'une réunion entre les gouvernements de ces provinces et le gouvernement fédéral. Cela sera profitable à long et moyen terme. Une proposition a déjà été présentée à la Chambre pour examiner le prix des produits alimentaires et la façon dont ils affectent les Canadiens. On nous informe que ces prix ont augmenté de 5 p. 100 au cours de l'année dernière. Monsieur l'Orateur, je tiens à mettre certains points en perspective.

L'autre jour, les compagnies de pétrole, c'est-à-dire celles qui raffinent le carburant, ont annoncé de concert une augmentation du prix du gas-oil de 2 cents le gallon. Cela représente une augmentation de 8 p. 100 de l'un des éléments les plus importants qui interviennent dans les activités des agriculteurs de l'ouest du Canada et ceux de l'ensemble du pays. J'ai remarqué que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a

[L'hon. M. MacEachern.]

manifesté une grande sérénité lorsque la Chambre lui a posé des questions à ce sujet. Il ne semblait pas inquiet du fait que ces frais supplémentaires devaient être à la charge des fournisseurs de produits alimentaires et, en fait, des citoyens en général. Ce n'était pas pour lui une grande préoccupation.

J'ai été élu pour la première fois à la Chambre en 1968. Entre 1968 et 1972, la Gulf Oil a abandonné ses opérations de raffinage à Saskatoon. Maintenant, l'Imperial Oil est sur le point de fermer pour de bon sa raffinerie de Regina. C'est même peut-être déjà fait. Monsieur l'Orateur, à titre de représentant de Saskatoon au Parlement, je me suis élevé contre l'abandon des opérations de raffinage dans cette ville, en partie parce que cela entraînera la disparition d'un grand nombre d'emplois rémunérateurs, car, après tout, l'industrie du pétrole est l'une de celles qui payent le mieux, et aussi parce que cette industrie a grandi et s'est développée à Saskatoon sans subventions du ministère de l'Expansion, sans aide particulière, sans rien de ce genre. Tout comme la raffinerie coopérative à Regina, elle a grandi et s'est développée grâce à des fonds qu'elle s'était procurés par ses propres moyens. Lorsque moi-même et quelques autres à Saskatoon avons demandé le pourquoi de l'abandon de l'Imperial Oil, on nous a répondu que cela accroîtrait le rendement. En fait, cela signifiait «Ne vous mêlez pas de ça, ignares, vous n'y connaissez rien. Nous allons fermer cette entreprise et créer ailleurs une vaste raffinerie qui produira davantage». Que représente cette efficacité, monsieur l'Orateur? Elle se traduit par une augmentation de 2 cents le gallon sur le prix du gas-oil. Cette augmentation, comme je l'ai dit auparavant, est vue par le ministre responsable en toute sérénité. Permettez-moi de lui dire que les gens de Saskatchewan ne la voient pas de la même façon. En Saskatchewan il y a à présent des personnes qui déclarent que si l'industrie pétrolière du Canada ne s'améliore pas, nous ferions mieux de la nationaliser.

Des voix: Bravo!

M. Gleave: Il n'est pas nécessaire d'être un socialiste bon teint pour découvrir que les résultats des compagnies pétrolières sont tout à fait inacceptables. Il suffit d'être un cultivateur ordinaire fatigué d'être extorqué. C'est tout. Ainsi, monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'aller bien loin pour comprendre la pénurie de pétrole aux États-Unis. Les personnes aux postes clés ont décidé qu'il était plus important de bombarder le Nord Vietnam que de chauffer les États-Unis.

• (1520)

Des voix: Bravo!

M. Gleave: Ce ne devrait pas être une raison pour obliger les Canadiens à payer plus cher leur pétrole. Les États-Unis peuvent décider de la priorité. C'est une nation souveraine comme la nôtre, elle peut décider de ses priorités et nous devrions décider des nôtres. Nos priorités devraient être un système de raffinage efficace qui accorde aux consommateurs canadiens certains des bénéfices d'une productivité et d'une efficacité accrues. Les cultivateurs représentent un nombre important de ces consommateurs.